

 CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL NARBONNE - PORT LA NOUVELLE Coeur de ville et de territoire, des Corbières à la Méditerranée Direction des Ressources Humaines	RECHERCHE UN MEDECIN DU TRAVAIL (H / F)
---	---

Le Centre Hospitalier de Narbonne - Port La Nouvelle, en direction commune avec le Centre Hospitalier de Lézignan-Corbières, recherche son médecin du travail H/F.

DESCRIPTION DU CONTEXTE/ENVIRONNEMENT DU POSTE

Le Centre Hospitalier de Narbonne - Port La Nouvelle (CHN-PLN), principal établissement public de santé, dessert l'Est du département de l'Aude - à 1 h de l'Espagne et de Montpellier, 1 h 30 de Toulouse, et 2 h de Barcelone, Marseille et des pistes de ski.

La Haute Autorité de Santé lui a décerné la certification « Qualité des soins confirmée » avec 97%.

L'établissement dispose au total de 653 lits et places. Il offre des services diagnostiques et assure toute la gamme des soins aigus en médecine, chirurgie et obstétrique, des soins de suite et de longue durée ainsi que des soins en psychiatrie. Son service des Urgences Médico-Chirurgicales garantit un accueil 24 h/24 toute l'année.

L'établissement est en direction commune avec Centre Hospitalier de Lézignan Corbières qui dispose de 410 lits et places répartis en activités de soin et d'hébergement.

LE SPST DU CHI NARBONNE - PORT LA NOUVELLE

Le Service de Prévention et de Santé au Travail du CHI Narbonne- Port la Nouvelle est composé d'1 médecin du travail, de 2 infirmiers de santé au travail et d'1 assistante de santé au travail. L'équipe intervient auprès des 2000 agents du CHI de Narbonne - Port la nouvelle et du CH de Lézignan Corbières et intervient en lien avec la psychologue du travail, le préventeur et les assistantes sociales du personnel.

Le projet de service porte actuellement sur l'analyse et la prévention des services supports, un nouveau projet de service sera à établir à l'horizon.

MISSIONS GENERALES

- ⇒ Réaliser le suivi de la santé des personnels afin de prévenir et de diagnostiquer les affections de santé.
- ⇒ Déterminer l'aptitude au poste de travail, fournir un avis médical sur les risques professionnels.
- ⇒ Définir les améliorations pour la prévention des risques au poste de travail et à son environnement.
- ⇒ Contribuer au développement de la prévention des risques professionnels.

Activités :

- Bilan clinique d'un patient (entretien/examen, recueil d'informations, travail de synthèse, restitution...).
- Conseil aux décideurs (Directions, lignes hiérarchiques) concernant les choix, les projets, les activités du domaine d'activité.
- Information et conseil à des tiers (agents, patients, familles, etc.).
- Information et conseil auprès des personnels/utilisateurs/usagers, relatif au domaine d'activité.
- Organisation de réunions, visites, conférences, évènements, commissions spécialisées.
- Réalisation d'études, de travaux de synthèse.
- Recensement, identification, analyse et traitement des risques relatifs au domaine d'activité.
- Rédaction et mise à jour du dossier patient.
- Tenue à jour des données/des fichiers relatifs au domaine d'activité.
- Veille réglementaire.

COMPETENCES

Maîtrise dans les domaines suivants :

- Adapter un/des postes de travail aux caractéristiques des personnels (charge physique ou/mentale) ;
- Analyser/évaluer la situation clinique d'une personne, d'un groupe de personnes ;
- Animer des formations ;
- Argumenter, influencer et convaincre un ou plusieurs interlocuteurs ;
- Conseiller et orienter les choix d'une personne ou d'un groupe ;
- Evaluer une charge de travail ;
- Identifier, analyser, évaluer et prévenir les risques et définir les actions correctives/préventives ;
- Rédiger et mettre en forme des notes, documents et/ou rapports ;
- Travailler en équipe/en réseau.
- Utiliser les logiciels métiers (Kitry).

SAVOIRS

Connaissances approfondies dans les domaines suivants :

- Addictologie.
- Communication et relation d'aide.
- Descriptions des postes/métiers.
- Droit du travail.
- Ergonomie.
- Evaluation de la charge de travail.
- Gestion des risques professionnels.
- Connaissances médicales.
- Radioprotection.

RELATIONS HIERARCHIQUES ET FONCTIONNELLES

1) Internes au Centre Hospitalier :

- Directions fonctionnelles, des Soins et Direction Générale.
- F3SCT, services sociaux.
- Service d'hygiène hospitalière.

- Intervenants en prévention et risques professionnels (ergonomes...).
- Services de consultation en pathologies professionnelles.
- Organismes de prévention de sécurité sociale.
- Inspection médicale du travail.
- Travail en réseau avec autres médecins du travail.
- Organismes nationaux de recherche et de veille sanitaire.
- Comité médical départemental, commission de réforme.

2) **Externes au Centre Hospitalier :**

- Etablissements de soins (hôpital, clinique).
- Centres de médecine du travail.
- Collectivités territoriales.
- Entreprises.
- Etablissements scolaires.
- Etablissements/organismes de recherche.

CONDITIONS D'EXERCICE

Rythme de travail	forfait jour
Horaires	en fonction des besoins du service
Quotité de temps de travail	100%
Pas de permanences des soins	
Contraintes particulières	Présence sur les sites de la Direction Commune

QUALIFICATIONS ET COMPETENCES

DES requis ou équivalent : **DES de médecine du travail ; DES de médecine et santé au travail**

PERSONNE A CONTACTER

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :

CHARPENTIER Myriam - 04 68 42 60 34 - myriam.charpentier@ch-narbonne.fr